

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 26 mars 2018.

1. Convention MATEC : Assistance au montage et à la consultation d'une nouvelle concession gaz pour l'alimentation du village.
2. Convention MATEC : Diagnostic et optimisation énergétique du réseau d'éclairage public.
3. Modification du règlement déterminant les modalités d'intervention sur les différents réseaux et le montant de la participation communale pour les eaux pluviales.
4. Travaux sylvicoles 2018.
5. Travaux d'arpentage et acte notarial rue du coin.
6. Subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de l'église.
7. Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement (SI2E).
8. Job d'été 2018.
9. Divers.

Rajout d'un point supplémentaire avec l'accord du Conseil Municipal :

Travaux à engager :

- a/ Travaux d'isolation pour le plafond du club house
- b/ Travaux de rénovation de l'escalier du logement école
- c/ Travaux de finition de l'escalier des logements place de la mairie
- d/ Travaux de la fresque nom de l'école

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 MARS 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 15 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. Claude DERU - M. André CLAMME - Mme Joëlle TALAGA - M. Michel GERARD - M. Jean-Pierre MONTALBANO - M. Serge MULLER - Melle Anne-Louise PICQ - M. Gérard SENSER - Mme Denise WEBER - Melle Angèle WEINACKER - M. Fernand BIEGEL - M. Jean-Pierre MATZ -

Etaient excusés : Mme Sarah DE GOBBI - Pascal PENNERAD

Procurations : Mme Sarah DE GOBBI donne procuration à Mme Denise WEBER M. Pascal PENNERAD donne procuration à Jean-Pierre MATZ

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance. Madame Elodie IGEL étant auxiliaire du secrétaire.

1. Convention MATEC : Assistance au montage et à la consultation d'une nouvelle concession gaz pour l'alimentation du village.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir fait appel à MATEC (Moselle Agence Technique) pour une prestation d'assistance technique au Maître d'Ouvrage définie comme suit :

- réalisation d'une étude Avant-Projet
- réalisation du dossier technique
- consultation pour la phase opérationnelle des travaux
- phase opérationnelle

Et ce, pour l'assistance au montage et à la consultation d'une nouvelle concession gaz pour l'alimentation des particuliers.

La prestation a été chiffrée à 4 765.00 € H.T, soit 5 718.00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la proposition de MATEC pour un montant 4 765.00 € H.T, soit 5 718.00 € T.T.C.
- d'autoriser Monsieur le Maire à comparaître à signature de la convention et tout document relatif à ce projet et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2. Convention MATEC : Diagnostic et optimisation énergétique du réseau d'éclairage public.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir fait appel à MATEC (Moselle Agence Technique) pour une prestation d'assistance technique au Maître d'Ouvrage définie comme suit :

- réalisation d'une étude Avant-Projet
- réalisation du dossier technique
- consultation pour la phase opérationnelle des travaux
- phase opérationnelle

Et ce, pour un diagnostic et optimisation énergétique du réseau d'éclairage public.

La prestation a été chiffrée à 2 150.00 € H.T, soit 2 580.00€ T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la proposition de MATEC pour un montant 2 150.00 € H.T, 2 580.00€ T.T.C.
- d'autoriser Monsieur le Maire à comparaître à signature de la convention et tout document relatif à ce projet et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

3. Modification du règlement déterminant les modalités d'intervention sur les différents réseaux et le montant de la participation communale pour les eaux pluviales.

Le maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 25 septembre 2015.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre une délibération concordante à celle du SIA3V suite aux modifications concernant le règlement déterminant les modalités d'interventions sur les différents réseaux et le montant de la participation communale pour les eaux pluviales.

A l'article 6 : Laisser la possibilité aux communes de faire réaliser les travaux d'extensions vers les nouvelles zones à urbaniser par le syndicat qui percevra les participations des particuliers et une subvention éventuelle de la commune concernée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le règlement modifié.

4. Travaux sylvicoles 2018.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal des travaux de plantation avec protection contre les dégâts de gibier, parcelle 14 :
Avec des frais de protection d'environ 200 euros

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ donne son accord pour les travaux de plantation avec protection contre les dégâts de gibier ;
- ✓ valide le devis de l'Office Nationale des Forêts ;
- ✓ autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis pour un montant de 4 064.00 € H.T. soit 4 470.40 € T.T.C, ainsi que les frais de protection pour environ 200 € et à prévoir cette somme au budget 2018 de l'investissement.

5. Travaux d'arpentage et acte notarial rue du coin.

Régularisation foncière de la rue du Coin :

La commune d'Altviller est appelée à accepter la cession à l'euro symbolique des parcelles régies du Procès-Verbal d'Arpentage établi par Joseph Portella, Géomètre de Freyming-Merlebach.

- Section 1 numéro 331 de contenance 0 à 57ca provenant des héritiers Streiff.
- Section 1 numéro 334 de contenance 0 à 19ca provenant de Jean-Jacques Dausse.

Les charges liées à cette opération incombent à la commune (500 euros, frais de géomètre), à rajouter les frais de notaire concernant l'acte de session de ces 2 parcelles à la Commune d'Altviller.

Le géomètre a fait enregistrer les parcelles 147 et 148 au livre foncier de Sarreguemines par voie de possession trentenaire au profit de la commune d'Altviller.

Par la suite :

Le géomètre s'engage à établir un Procès-Verbal d'Arpentage de réunion des parcelles N° 147 et N° 148 et N° 331 et N° 334 section 1 au nom de la Commune gratuitement.

6. Subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de l'église.

Le Conseil Municipal prend part de la demande de subvention exceptionnelle du Conseil de Fabrique d'Altviller concernant la rénovation de la salle de réunion du presbytère.

Coût des travaux : 3 000 €

Proposition de subvention : 50 %

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 1 500 €.

Pour : 14 Abstention : 1

7. Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement (SI2E).

Le maire expose pour information le compte rendu du comité syndical intercommunal pour l'énergie et l'environnement (SI2E), suite à la demande d'adhésion des Communes de l'ex Centre Mosellan

8. Job d'été 2018.

Quatre garçons et deux filles de 17 ans sont concernés pour les jobs d'été de cette année. Les jeunes travailleront du lundi au vendredi pendant 2 semaines sur la base de 20h/semaine.

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération, et demande à Monsieur le Maire de prendre les arrêtés de nomination des agents non titulaires et toutes les dispositions nécessaires auprès du Centre de Gestion.

Point supplémentaire : travaux à engager

a. Travaux d'isolation pour le plafond du club house

Suite à la réunion de chantier du 13 mars 2018, la commission des travaux propose l'isolation du plafond du Club House, pour permettre un meilleur confort pour les occupants lors des réunions.

Coût des travaux : 2 413.69 € H.T soit 2 896.43 € T.T.C

Devis de la Menuiserie Naborienne

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider ce devis,

Et autorise le Maire à signer le devis et prévoir cette somme au budget 2018.

b. Travaux de rénovation de l'escalier du logement école

Le logement étant actuellement libre, les travaux concernant la rénovation de l'escalier du logement école est nécessaire :

Proposition de devis de SCB Construction : 4 700 € HT soit 5 640 € TTC.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider ce devis,
Et autorise le Maire à signer le devis et prévoir cette somme au budget 2018.

c. Travaux de finition de l'escalier des logements place de la mairie

Le Maire expose que l'escalier extérieur nécessite une finition sur les pourtours.

Proposition de devis de SCB Construction : 2 750 € HT soit 3 300€ TTC.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider ce devis,
Et autorise le Maire à signer le devis et prévoir cette somme au budget 2018.

d. Travaux de la fresque nom de l'école.

Monsieur le Maire expose les travaux et étant donné que pour des raisons de sécurité pour les travaux en hauteur, il a été fait appel à un professionnel.

Travaux ancienne cour : les petites mains vertes, les lettres ont été préparées par les enseignantes, les élèves et les parents. Le collage sera réalisé par le carreleur ainsi que les finitions.

Travaux nouvelle cour : un panneau au-dessus de l'entrée du hall d'accueil

Proposition de devis de Monsieur Daniel LUTHER, autoentrepreneur, pour 1 925 € HT.

Matériel à la charge de la commune : devis de 800 € TTC

Période des travaux du 23 avril 2018 au 4 mai 2018. Inauguration lors de la fête du vélo le 16 juin 2018.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider ces devis,
Et autorise le Maire à signer les devis et prévoir ces sommes au budget 2018.

9. Divers.

- Une sortie au Futuroscope est organisée par la commune de Macheren du 8 au 10 août 2018.

- Devis toiture église (pour 2019)

- Rénovation des logements de l'école et place de la Mairie, les demandes de devis sont en cours.

- logement presbytère se libère fin août.

ALTVILLER, le 28 mars 2018

Le Maire,

Jean-Jacques BALLEVRE



Numéro	Objet de la délibération	Page
1	Convention MATEC : Assistance au montage et à la consultation d'une nouvelle concession gaz pour l'alimentation du village.	2
2	Convention MATEC : Diagnostic et optimisation énergétique du réseau d'éclairage public.	2
3	Modification du règlement déterminant les modalités d'intervention sur les différents réseaux et le montant de la participation communale pour les eaux pluviales.	3
4	Travaux sylvicoles 2018.	3
5	Travaux d'arpentage et acte notarial rue du coin.	3
6	Subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de l'église.	4
7	Job d'été 2018	4
8	Point supplémentaire : travaux à engager	4

Emargements

M. BALLEVRE Jean-Jacques	M. DERU Claude	M. CLAMME André
Mme TALAGA Joëlle	M. BIEGEL Fernand	Mme DE GOBBI Sarah Donne procuration à Mme WEBER Denise
M. GERARD Michel	M. MATZ Jean-Pierre	M. MONTALBANO Jean-Pierre
M. MULLER Serge	M. PENNERAD Pascal Donne procuration à Jean-Pierre MATZ	Melle PICQ Anne-Louise
M. SENSER Gérard	Melle WEINACKER Angèle	Mme WEBER Denise